



Séminaire de bon usage des antibiotiques aux urgences en région lilloise

Responsables

G.Saltiel : gregoire.saltiel@chu-lille.fr

P.Thill : pauline.thill@chu-lille.fr

13 ET 14 OCTOBRE 2026

Institut Gernez Rieux, 2 rue du Dr Schweitzer
59037 Lille Cedex (métro ligne 1, CHU - Centre Oscar
Lambret)

Inscriptions dans le cadre du DPC

s.parisot@infectiologie.com

lien : <https://forms.gle/VzdmLVKpGdp2373E7>



MODALITES D'INSCRIPTION

OBJECTIFS

Endiguer le phénomène d'émergence et de diffusion de l'antibiorésistance constitue un défi majeur pour tous les médecins. L'objectif de cette formation est d'améliorer les pratiques de prescription d'antibiotiques des prescripteurs accueillant des patients aux urgences. Pour ce faire, cette formation sera co-portée par des médecins infectiologues et urgentistes et fera intervenir des médecins des deux spécialités.

Ainsi, cette formation s'inscrit dans l'objectif « prévention et contrôle des infections et bon usage des antibiotiques en soutien à la maîtrise de l'antibiorésistance » en se concentrant sur un public cible précis : les médecins assurant des consultations d'urgence, soit en libéral soit dans les services d'accueil des urgences.

PARTICIPANTS

Etre médecin thésé :

- Soit détenteur de la qualification de médecin urgentiste
- Soit qui exercent régulièrement ou épisodiquement dans les services d'accueil des urgences, les CMSI, ...

Les concepts de base en microbiologie et physiopathologie, dont les mécanismes de transmission des agents infectieux et d'acquisition des infections associées aux soins ne sont pas traités ici car considérés dans les pré-requis.

VOUS ETES UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de nous en faire part afin de nous aider à vous organiser un accueil et un suivi de formation optimum.

Pour cela, veuillez s'il vous plaît cocher la case correspondante dans **le formulaire de demande d'inscription**

ou de nous le communiquer par mail à l'adresse suivante :

s.parisot@infectiologie.com

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour évoquer avec vous la mise en place des outils nécessaires. N'hésitez pas à lui demander de vous contacter



MODALITES D'INSCRIPTION

Le séminaire *BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES AUX URGENCES* en région Lilloise est porté par l'organisme de formation Infectio DPC et se déroulera sur 2 journées les mardi 13 et mercredi 14 octobre 2026 sur l'**Institut Gernez Rieux, 2 rue du Dr Schweitzer, 59037 Lille Cedex (métro ligne 1, CHU - Centre Oscar Lambret)**

Le séminaire BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES AUX URGENCES est validant DPC (Développement Professionnel Continu), reconnu comme programme intégré.

Pour y participer vous devez donc OBLIGATOIREMENT être inscrit dans le cadre du DPC.

Votre intérêt à participer à cette formation DPC est de satisfaire votre obligation triennale de suivre un programme DPC et d'être acteur de votre formation.

Référence programme ANDPC : **14682425017 - session 26.009**

La démarche est simple :

1. Inscrivez-vous sur le mail de Sandrine PARISOT : s.parisot@infectiologie.com

Vos informations

*** Si vous êtes Salarié hospitalier : la prise en charge des frais pédagogiques s'effectue directement par votre service formation dont vous devez fournir les coordonnées**

*** Si vous êtes Libéral ou Salarié en centre de santé : vous devez à la fois vous inscrire sur le mail de la Journée et sur celui de l'agence nationale du DPC mondpc.fr afin d'être indemnisé pour votre participation**

Une fois l'inscription faite, vous recevrez par e-mail la convention à faire signer par votre service formation (pour les salariés) à nous retourner avant la date de clôture des inscriptions à la formation.

2. Complétez le pré-test qui vous sera adressé par mail avant la formation.

3. Complétez le post-test en ligne au cours du mois suivant la formation.

TARIF D'INSCRIPTION

Montant des droits d'inscription : **1130 euros**

Comprend l'accès :

- Aux 2 journées de formation
- Aux pauses et déjeuners sur ces journées

Le transport aller et retour et l'hébergement restent à la charge du participant

Un certificat de présence sera adressé par mail accompagné de la facture de la formation à l'issue de celle-ci pour règlement dès réception.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **28 septembre 2026**